COUP D'ŒIL SUR L'ACTU RH

N°13

BON À SAVOIR

- **Communiqués de presse du Ministère du travail :**
  - 31.03.2021 Activité partielle : prolongation des taux actuels de prise en charge et précisions sur les règles applicables pour la garde d'enfant ;
  - 01.04.2021 Activité partielle : précisions sur l'articulation avec la période des vacances scolaires.
- Mise à jour au 08.04.2021 du Protocole National pour assurer la santé et la sécurité des salariés en entreprise face à l'épidémie de COVID-19 : **Téléchargez le Protocole actualisé**
- **Décret du 02.04.2021 :** modification des mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de COVID-19 / Généralisation du confinement plus strict.
- Le Centre de documentation Economie Finances publie un article intéressant sur le Code APE : **Comment modifier le code APE d'une entreprise ?**
- **Arrêt du 17.03.2021 (n°18-25597)** : Dans certains cas (dénonciation de faits de harcèlement moral), un employeur peut organiser au sein de l'entreprise une enquête sur un de ses salariés, et même éventuellement la confier à un enquêteur extérieur, sans que la personne incriminée ne soit entendue pour se défendre ni même qu'elle soit informée de ce procédé.

ALERTES POINTS DE VIGILANCE

- **Arrêt de la Cour d'Appel de Paris du 16.03.2021 n°19/08721** : la Cour d'appel de Paris écarte l'application du barème Macron dans l'hypothèse d'un licenciement jugé abusif d'une salariée, âgée de 53 ans à la date de la rupture de son contrat / Elle estime que l'indemnisation prévue par le barème Macron n'est ni adéquate, ni appropriée « compte tenu de la situation concrète et particulière » de la salariée.
- **Les actualités de l'URSSAF du 01.04.2021 :** Modulation de la contribution d'assurance chômage au titre du bonus-malus / Objectif = limiter le recours excessif des entreprises aux contrats courts / La première modulation des contributions au titre du bonus-malus s'appliquera à compter du 1er septembre 2022 et sera calculée à partir des fins de contrat de travail ou de missions d'intérim constatées **entre le 1er juillet 2021 et le 30 juin 2022**.

Y AVEZ-VOUS PENSÉ ? QUELS PEUVENT ÊTRE VOS LEVIERS DE NÉGOCIATION / DISCUSSION ?

- Un article intéressant **: « La feuille de route du DRH : renforcer l'expérience collaborateur pour améliorer l'expérience client »**
- **Les actualités de l'URSSAF du 06.04.2021 :** « Obligation d'emploi des travailleurs handicapés : las dates à retenir en 2021 »
- **Une instruction interministérielle n°DSS/5B/SAFSL/2021/53 du 05.03.2021** précise les modalités d'application des dispositifs d'exonération et d'aide au paiement des cotisations et contributions sociales applicables aux entreprises affectées par la crise sanitaire.

SELARL
2, rue Henri Dunant
57070 SAINT-JULIEN-LES-METZ
Tel : +33 (0)3.87.17.42.80
E-mail : elide@elideavocats.com
Site : http//www.elideavocats.fr

Publication du **12/04/2021**
Tous droits réservés - élide©

élide Société d'Avocats